

## EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

<b>DATE SEANCE D'INSTALLATION</b>	<b>OBJET</b>
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Directeur Général, sur l'élection des Membres du Bureau (hors Président) et après en avoir délibéré, les Membres Elus et représentés, à l'unanimité, sont favorables à une présentation groupée des candidats aux différents postes, de façon nominative et à un vote à main levée.
29 novembre 2021	Après avoir voté, les Membres Elus présents et représentés, élisent Alain GUIBERT, Président, à la majorité absolue des Membres en exercice pour la mandature 2021-2026.
29 novembre 2021	Après avoir entendu la liste des candidats présentée par le nouveau Président, et après avoir voté, les Membres Elus présents et représentés, élisent les Membres du Bureau : 1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente : Estelle MATHIEU ; 2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente : Céline MAGNEN ; Trésorier : Alain JOLIVET ; Trésorier-Adjoint : Gérard SANTRAILLE ; Secrétaire : Cédric MOSCATELLI ; Secrétaire-Adjoint : Denis BRUNEL ; Membre de Bureau : Stéphane FOURNIER à la majorité des Membres en exercice, pour la mandature 2021-2026.
29 novembre 2021	Après en avoir entendu le rapport du Président sur les Commissions Réglementées, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, décident d'un vote à main levée.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, élisent les Membres de la Commission des Finances : Franck DUWICQUET, Président, Thierry BONTEMPS, Vice-Président, Thierry CABRET, comme Membres Titulaires et comme Membres Suppléants, Céline BANC, Laurence GODFROY et Romain SADAK pour la mandature 2021-2026.

29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, élisent les Membres de la Commission des Marchés : Michel DURAND, Président, Lucie CATENI, Loïc JULLIEN, comme Membres Titulaires, et comme Membres Suppléants, Jeanine DOPPEL, Enzo MAGNO et Jean Christophe MOUCHERON pour la mandature 2021-2026.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, élisent les Membres de la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts : Hubert DUMAS (Personnalité extérieure à la C.C.I. et Président), Marie Noëlle PLANÇON, Patrice ARNOULT et Jean Jacques GALLIFFET comme Membres Titulaires, pour la mandature 2021-2026.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, élisent le suppléant au Président à CCI France : Stéphane FOURNIER, pour la mandature 2021-2026.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent les Membres Associés (liste ci-jointe) pour la mandature 2021-2026.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent les Conseillers Techniques (liste ci-jointe) pour la mandature 2021-2026.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Président et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent les Membres Honoraires : Robert DORON, Jacques ESTOUR, Jean-Marie BUSSEUIL, Joël ROQUES, Roland DOREE et Joël RIVASI pour la mandature 2021-2026.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Directeur Général et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, autorisent le Président à ester en justice sur tous les contentieux de la C.C.I. (civil, pénal, administratif, financier et tous autres ...) devant les juridictions de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif, tant en première Instance, qu'en Appel ou en Cassation.

29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Directeur Général et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, autorisent le Président à lancer et signer les marchés publics et accords-cadres.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Directeur Général et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, autorisent le Président à poursuivre l'engagement de la C.C.I. au sein du dispositif Ecobiz.
29 novembre 2021	Après avoir entendu le rapport du Directeur Général et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le montant de l'indemnité de frais de mandat (750 points d'indice x valeur du point au 1 <sup>er</sup> juillet 2010) et les conditions d'attribution de cette indemnité au Président.